

**PLATAFORMALUZ**

DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL  
DÉFENSE DES ENFANTS INTERNACIONAL  
DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL  
THE WORLDWIDE MOVEMENT FOR CHILDREN'S RIGHTS

 **ATD**  
CUARTO MUNDO

**CCOO**

  
FEANTSA

**MEDEL**   
Magistrats Européens pour la Démocratie et les Libertés

gen  
ti  
um

**6 ONGs demandent à l'État espagnol de se conformer à la demande du Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe et de rétablir immédiatement l'approvisionnement en énergie du quartier de Cañada Real.**

La plateforme civique *Lumière pour Cañada Real* et cinq organisations co-signataires d'une réclamation collective au titre de la Charte Sociale Européenne saluent l'adoption de demandes de mesures immédiates et de l'admissibilité de la réclamation collective, la première du genre contre l'Espagne.

**Communiqué de Presse – Original en espagnol daté du 28 octobre 2022 à Madrid**

Le Comité européen des droits sociaux (CEDS), un organe du Conseil de l'Europe, a demandé à l'Espagne d'adopter des mesures immédiates pour garantir un accès adéquat à l'électricité et au chauffage à Cañada Real (Madrid), en acceptant la réclamation rédigée par les habitants de Cañada Real ainsi que par des organisations nationales et internationales de défense des droits humains.

La Plataforma Cívica *Luz para la Cañada Real* (Plateforme Civique *Lumière pour Cañada Real*) et les organisations qui ont déposé la plainte - Défense des Enfants International (DEI), la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA), Magistrats Européens pour la Démocratie et les Libertés (MEDEL), la Confédération syndicale des commissions ouvrières et le Mouvement International ATD Quart Monde - ainsi que Gentium, qui a coordonné la rédaction et le dépôt d'une réclamation, saluent la décision prise par le Comité européen des droits sociaux et renforcent leur engagement à continuer d'exiger que l'État espagnol garantisse le respect des droits de la Charte sociale européenne.

Javier Rubio, porte-parole de la Plate-forme civique *Lumière pour Cañada Real*, a déclaré que "les associations de quartier de Cañada Real et les organisations de la Plate-forme civique qui les soutiennent accueillent avec fierté la décision qui valide officiellement nos réclamations au niveau européen. Nous sommes conscients des nombreux obstacles qui existent en raison des pressions exercées par les développements urbanistiques dans la région et cette décision nous encourage à accroître la coopération et la mobilisation de toute la société pour assurer un rétablissement urgent

de l'approvisionnement en énergie dans le quartier. Maintenant plus que jamais, nous demandons de la lumière immédiatement, des contrats, et un comité de suivi. Nous demandons justice pour Cañada Real".

Freek Spinnewijn, directeur de FEANTSA, a également reçu la décision de manière positive : "En tant qu'organisation ayant présenté dans le passé d'autres réclamations collectives pour garantir le droit au logement en Europe, FEANTSA accueille favorablement la décision du Comité européen des droits sociaux et rappelle la nécessité de protéger les droits et la dignité des personnes les plus vulnérables de la société".

Pour Filipe Marques, président de MEDEL, "garantir le niveau de vie minimum signifie assurer le respect de la dignité humaine, qui est le fondement des droits humains que nous sommes tous - États, individus et entreprises - tenus de respecter. Cette décision ne fait rien d'autre que de restaurer la dignité humaine des milliers de citoyens de Cañada Real. MEDEL s'en félicite et espère que l'Espagne l'appliquera pleinement et dans les plus brefs délais, démontrant ainsi qu'il est un État qui se fonde véritablement sur - et promeut - le respect des droits humains".

Daniel García Blanco, secrétaire d'ATD Cuarto Mundo Espagne (et membre du Mouvement International ATD Quart Monde), a déclaré que "s'unir pour respecter les droits de ceux qui sont contraints de vivre dans des situations d'extrême précarité est une obligation que nous devons tous assumer. En unissant nos forces et nos connaissances, nous parvenons à faire respecter ces droits par des institutions reconnues, telles que le CEDS. Il faut maintenant continuer à travailler pour que ces recommandations soient appliquées et que tous les droits des habitants de Cañada Real deviennent pleinement effectifs. Cet exemple ouvre de nouvelles voies à d'autres combats pour la dignité menés par ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté".

Manuel Rodríguez Núñez, secrétaire des politiques sociales et de la diversité de CCOO, a déclaré que "depuis le syndicat, nous nous félicitons de cette décision, la première de ce type en Espagne, qui laisse l'État espagnol dans une situation déplorable, car elle corrobore que les droits de l'homme ont été violés à Cañada Real Galiana. Nous exigeons que le gouvernement espagnol, la Communauté de Madrid et les différentes municipalités de Madrid et de Rivas Vaciamadrid rétablissent et garantissent immédiatement l'approvisionnement énergétique de toute la population. Il serait absolument embarrassant que les habitants de Cañada Real, avec plus de 2 000 enfants, doivent affronter un autre hiver (qui serait le troisième) sans chauffage".

Enfin, Alex Kamarotos, directeur exécutif de Défense des Enfants International, "se réjouit de ce jugement historique du Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe, car il considère que notre plainte concernant la population, les enfants et les adolescents de la Cañada Real est recevable, ce qui signifie que l'Espagne devra immédiatement rétablir l'électricité dans ce lieu situé au cœur de l'Europe. Cette décision justifie les efforts et la solidarité qui ont été exprimés depuis des années, et l'espoir que les droits fondamentaux de l'homme et les droits de l'enfant, y compris le droit à la vie, soient respectés avant que l'hiver n'arrive, car il ne fera que créer plus de victimes. Depuis DEI, nous demandons aux gouvernements nationaux, régionaux et locaux de proposer, avec les habitants de Cañada Real, une solution intégrale pour ce site, en ranimant l'esprit du pacte régional de Cañada Real, signé en 2018. Cette solution devrait tenir compte du rapport rédigé en 2020 par Philip Alston, le Rapporteur spécial des Nations unies pour l'extrême pauvreté et les droits humains. Ce rapport présente une description détaillée et déchirante des conditions de pauvreté et d'exclusion sociale dans lesquelles vivent des milliers de familles de Cañada Real. »

## **Première Réclamation Collective contre l'Espagne**

Le 2 mars 2022, les organisations susmentionnées ont présenté une réclamation collective pour dénoncer le fait que l'Espagne ne respectait pas les obligations adoptées par le Conseil de l'Europe, telles que détaillées dans la Charte sociale européenne, car elle n'assurait pas la fourniture de chauffage et d'énergie à environ 4 500 personnes qui vivent dans les secteurs 5 et 6 de Cañada Real, dont au moins 1 800 sont mineures. L'approvisionnement en énergie a été interrompu en octobre 2020 et se poursuit encore aujourd'hui. En outre, elles ont demandé que des mesures préventives soient adoptées de toute urgence.

Par une décision sans précédent, adoptée à l'unanimité le 19 octobre 2022, le Comité européen des droits sociaux exige que l'État espagnol adopte "toutes les mesures possibles" afin d'éviter "des dangers graves et irréversibles pour l'intégrité des personnes" qui vivent à Cañada Real et qui "n'ont pas un accès adéquat à l'électricité, les exposant ainsi à des dangers mortels et à des risques pour leur intégrité physique et morale". L'Espagne devra faire rapport sur les mesures adoptées avant le 15 décembre 2022.

Le Comité souligne que le manque prolongé et récurrent d'énergie a eu "un impact très grave sur les conditions de vie de la population en question, notamment en termes de logement, de chauffage et de santé". Il considère que les habitants de Cañada Real qui ont été totalement ou partiellement privés d'énergie courent le risque d'un danger grave et irréversible, en particulier pendant l'hiver à venir.

Le Comité a également déclaré recevable la plainte collective, la première du genre contre l'Espagne, qui a jusqu'au 15 décembre pour présenter ses allégations.

## **Impact du manque d'approvisionnement énergétique sur les droits reconnus par la Charte sociale européenne**

Le manque d'approvisionnement en énergie a un impact dévastateur sur la vie des personnes qui en souffrent, car elles ne peuvent pas conserver les aliments au frais ou se doucher avec de l'eau chaude. Il provoque des maladies et l'aggravation de pathologies préexistantes. Elle rend également difficile l'utilisation d'appareils médicaux essentiels et compromet le stockage correct des médicaments.

En raison de l'interruption continue de l'approvisionnement en énergie et de l'absence de mesures pour le rétablir, l'État fragilise, entre autres, le droit à un logement décent, le droit des enfants à l'assistance, à la protection contre la négligence et la violence, le droit à l'éducation, à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le droit à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, au plus haut niveau de santé possible, mais aussi le droit à l'intégration sociale et à la participation à la vie de la communauté, tous ces droits étant inclus dans la Charte sociale européenne.

Devant ces faits, l'État espagnol n'a toujours pas mis en œuvre de mesures pour rétablir l'approvisionnement ou fournir une alternative aux personnes affectées.